

LES DECLARATIONS MENSONGERES de Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA dit Nicolas SARKOZY**ET LES FAUX EN ECRITURES PUBLIQUES PUBLIES AU JO LE 24 MARS 2012 PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL****ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE****Conseil constitutionnel****Déclaration de situation patrimoniale de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, établie en application du quatrième alinéa du I de l'article 3 de la loi organique n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel**

NOR : HRUX1200802X

Nom : Sarkozy.

Prénom : Nicolas.

Régime matrimonial : communauté de biens réduite aux acquêts. **FAUX : Il s'est marié sous contrat**

Mandats locaux : néant.

Nous remarquons ci-dessous que Nicolas SARKOZY déclare sur l'honneur n'avoir aucun bien ! Est-ce bien le cas pour Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA qui n'a pas déclaré sa situation patrimoniale ?**I. – Immeubles bâtis et non bâtis**

Aucun.

II. – Valeurs mobilières**1. Valeurs non cotées en bourse**

Néant.

2. Valeurs cotées en bourse

Néant.

3. Placements divers**Nous remarquons ci-dessous que par rapport à sa déclaration patrimoniale de 2007, son patrimoine a augmenté de 30 %, que Nicolas SARKOZY a changé de Banque et qu'il est passé de la Sté Générale à la Banque HSBC France. Peut-il nous expliquer comment une banque peut-elle ouvrir des dossiers d'assurances-vie à un nom qui n'existe dans aucune Mairie des arrondissements de Paris ? Maintenant nous voulons connaître le vrai patrimoine dont il dispose sous son vrai patronyme : celui de Nicolas SARKÖZY de NAGY-BOCSA.**

Contrat d'assurance-vie de M. Nicolas Sarkozy n° V 90000061 : 2 306 445 € auprès de HSBC France, 103, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris (situation du contrat LMP au 17 février 2012).

Contrat d'assurance-vie de M. Nicolas Sarkozy n° 2983553 : 277 589 € auprès de Neuflyze OBC, 40, rue La Boétie, 75008 Paris (situation au 31 décembre 2011).

IV. – Comptes bancaires courants ou d'épargne, livrets, espèces, comptes courants de société

Compte courant ouvert au nom de M. ou Mme Sarkozy, n° 10953700021 : 56 919 €, auprès de HSBC France, 103, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris (situation au 17 février 2012).

V. – Meubles meublants

Néant.

VI. – Collections, objets d'art, bijoux, pierres précieuses, or

Collections estimées à 100 000 € (autographes, montres, statuettes).

Collections de timbres : valeur affective.

VII. – Véhicules terrestres à moteur, bateaux, avions, etc.

Néant.

VIII. – Fonds de commerce ou clientèles, charges et offices

34 % de la SELAS CSC, société d'avocats.

IX. – Autres biens

Néant.

X. – Biens immobiliers et comptes détenus à l'étranger

Néant.

XI. – Passif

Pension alimentaire versée pour Louis Sarkozy : 3 000 €/mois.

Prestation compensatoire versée à Mme Culioli : 2 926 €/mois.

Caution personnelle pour 544 000 € d'un emprunt effectué par la SELAS CSC, société d'avocats.

XII. – Observations

Divorce avec Mme Cécilia Ciganer-Albeniz le 15 octobre 2007.

Mariage avec Mme Carla Bruni-Tedeschi le 2 février 2008.

Cession de 34 % des titres de la société Arnaud Claude & Associés (SELAS) à la société CSC (SELAS), société d'avocats, le 3 mars 2011.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des présentes déclarations.

Fait à Paris, le 15 mars 2012.

Déclarations mensongères de Nicolas SARKÖZY DE NAGY-BOCSA

NICOLAS SARKOZY